

Région

Nyon Lancement du futur écoquartier du Stand



De g. à dr.: Eric Rossiaud, président de la CodHa, Jan Bega, chef de projet au service de l'urbanisme à Nyon, Claude Dupertuis, municipal et Guillaume Käser, vice-président de la CodHa. Luca Delachaux

Le municipal de l'urbanisme, Claude Dupertuis, a présenté mardi soir à un parterre d'une centaine de personnes, le concept d'écoquartier choisi par la Municipalité pour la réalisation d'immeuble(s) à la route du Stand sur un terrain de quelque 25 000 m². Elle a choisi la CodHa (lire ci-dessous), une coopérative de l'habitat associatif à but non-lucratif, comme partenaire pour la réalisation de cet éco-quartier. Son ambition est d'y développer un ensemble destiné principalement au logement, qu'elle veut exemplaire dans sa démarche en matière de mixité sociale et intergénérationnelle, ainsi qu'en termes de qualité et de durabilité de l'habitat. Guillaume Käser, vice-président de la CodHa, a pu répondre aux nombreuses questions que se posent les Nyonnais. Il ressort du débat, que la construction d'un ou plusieurs immeubles, pouvant accueillir quelque 250 personnes, interpelle. Une école sera-t-elle réalisée dans le quartier? Qu'advient-il de la circulation à la route du Stand et au chemin des Tines? Le terrain, qui abritait le clos

d'équarissage il y a une quarantaine d'années, sera-t-il assaini? Et l'ancien stand de tir, aujourd'hui local des scouts, sera-t-il détruit?

S'il est clair que la terre, polluée par les carcasses d'animaux enfouies durant des années dans ce terrain, sera évacuée, il reste encore bien des questions en suspens, notamment relatives à la circulation dans ce quartier.

Les coopérateurs dessineront leur quartier

La Ville planche depuis fort longtemps sur la problématique de la circulation, relevait le Municipal. Les quartiers à l'ouest de la ville ne font pas exception. Nous entendons favoriser la mobilité douce et cette réalisation devra impérativement laisser une large place aux vélos. Nous envisageons également de mettre à disposition une ou plusieurs voitures Mobility. Mais pour ce qui est des détails, notamment architecturaux, il est prématuré d'y songer. La réalisation de cet éco-quartier s'effectuera en collaboration avec les (futurs) membres de la

CodHa, puisqu'ils sont invités à participer à une quinzaine de séances de travail. Ce sont eux qui créeront leur quartier.

Un concours d'architecture sera mis sur pied, probablement d'ici juin 2011. Pour l'heure, le planning provisoire fait état d'une inauguration à l'horizon 2016, pour autant que les travaux puissent démarrer en janvier 2014. Le Conseil communal aura aussi à se prononcer sur différents aspects de ce dossier. La mixité souhaitée par la Municipalité devrait permettre de réaliser un tiers de logements à loyers subventionnés, un tiers à loyers modérés et le dernier tiers à des loyers au prix du marché, mais dans sa fourchette la plus basse. La mixité sociale sera doublée d'une mixité des âges, avec des familles, des personnes âgées, des étudiants. Les fonds propres demandés aux coopérateurs oscillent entre 5 et 10 000 francs. Ces montants seront restitués au départ du coopérateur, en tenant compte d'une indexation au coût de la vie.

DOMINIQUE SUTER

Infos: www.nyon.ch, www.codha.ch

Une exception immobilière

Née en 1994 à Genève, sans but lucratif, la Coopérative de l'habitat associatif (CodHa) rassemble des personnes souhaitant un autre type de rapport à leur logement, une autre qualité de vie basée sur la participation, la convivialité, la solidarité. Elle cherche à intégrer au mieux les principes du développement durable dans ses réalisations. Elle construit des logements sociaux favorisant la mixité de population, dont les coûts sont contrôlés par l'Etat. Elle porte une attention particulière aux matériaux utilisés et cherche à minimiser la consommation d'énergies non renouvelables, tant à la construction qu'à l'exploitation. Elle aspire à créer du lien social en remettant la gestion de ses immeubles à l'association formée par leurs habitants, tout en veillant à la qualité des espaces communs mis à leur disposition. La CodHa apparaît comme une exception dans le paysage du logement genevois. Elle compte à ce jour une dizaine de réalisations, entre rénovations d'immeubles et constructions nouvelles. Pour les financer, la CodHa s'adresse à une banque alternative, la BAS. Les membres qui s'inscrivent ne le font pas dans le but unique de payer un loyer moins cher qu'ailleurs. Ils viennent avec l'envie de participer tant à la construction de leur logement qu'à la gestion de leur lieu de vie. Ils s'engagent dans un processus d'apprentissage humain au cours duquel ils apprennent tout autant à gérer des conflits et à construire des compromis, qu'à remplir des fonctions de régisseur et à organiser des fêtes.

DES IDÉES SURPRISES
SOUS LE SAPIN.
NOTRE PÈRE NOËL
EST TRÈS MALIN.

RENCONTRES LITTÉRAIRES
infos sur www.les-centres.ch

NOCTURNES
le lundi 20, mardi 21
et mercredi 22 décembre
jusqu'à 20 h,
les jeudis 23 et
30 décembre
jusqu'à 21 h.



ON S'Y RETROUVE TOUJOURS.



CHAVANNES CENTRE

Horaires d'ouverture : lundi à jeudi 9h-19h, vendredi nocturne 9h-21h, samedi 9h-18h.
Restaurant Manora dès 8h15 du lundi au samedi. Sortie autoroute Coppet-Divonne.
Parking gratuit 1350 places.

www.les-centres.ch